

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **18 (1880)**

Heft 32

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mâ diabe la mi qu'èin eût ion qu'âovre lo bè ; 6 hâorès, 7 hâorès, 8 hâorès et mémameint n'hâorès seniront et rabattiront âo relodzo, sein que l'aus-sont de on mot, et l'étiot adé âo lhi ; n'iavâi què la pourra tchîvra que bêlâvè deïn l'ébouaton.

Tot parâi lè vesins s'ébâyront dè ceïn que ni l'homo, ni la fenna ne saillessont ; ye vont tapâ à la porta, mâ nion ne repond ; vont guegni pè la fenétra et lè vayont ti dou âo lhi, tot reveilli, mâ que ne repondont rein quand on lè criè. Adon lè vesins vont criâ lo martsau qu'étâi on pou mâidzo et que sè cognessâi gaillâ po lè tsévaux et po lè vatsès ; l'épéclliot on carreau à la fenétra po poâi eintrâ tsi clliâo qu'on créyâi malâdo, et quand sont dedein, lè dou gaillâ lè vouâtivont bin, mâ sein pipâ lo mot.

— Lè faut sagni ! se fe lo martsau, et coumeint la fenna cutsivè à la rietta et l'hommo âo bord dào lhi, lo martsau recoussè la mandze dè tsmise à l'hommo et lâi fot on coup dè lancetta âo bré, que l'est bintout tot einsagnolâ. Ne desâi adé rein, ni sa fenna non plie.

— Bailli-mè vito 'na bouna patta po lâi invor-tollhi lo bré, se fe lo martsau.

Adon ion dâi vesins qu'étâi quie, preind dâi tail-leints, eimpougnè onna tsemise dè fenna, peindia à l'engon dào gardaroba et allâvè ein copâ onna beïnda, quand la fenna lâi criè :

— Eh ! à Dieu mè reïndo ! l'est ma meillâo tse-mise, la copâ pas !

— Ah ! t'as devesâ la premire ; se lâi fâ se n'hommo, eh bin ! t'âodré gardâ la tchîvre. Ora, frou ! et vo z'autro, laissi-no tranquillo et allâ vo z'eïn !

Lè vesins s'eïn alliront ein sè deseint : Sont fous ! et on momeint après, la fenna menâvè la cabra ein tsamp.

Le vieux célibataire.

« A chacun son avis dans ce monde où nous sommes ! »
A l'appui du proverbe on n'a qu'à consulter
Sur tel ou tel sujet, deux femmes ou deux hommes,
Prenons l'hymen. L'un dit : « Comme il sait m'enchanter ! »
L'autre répond : « A moi, jamais il ne sut plaire. »
Un autre encor s'en moque et n'en veut point goûter.
Lecteurs, écoutez donc ce que peut vous conter
Un pauvre vieux célibataire !

Hélas ! quel est mon triste sort ?
Chacun me fuit ou m'abandonne,
Je ne suis aimé de personne,
Errant, sans appui, sans support.
Dans ma demeure solitaire,
L'ennui me presse à chaque instant,
Et je répète en sanglottant :
Plaînez le vieux célibataire !

Seul, toujours seul à mon foyer,
Où le silence me torture,
Combien je sens que ma nature
Aurait besoin de s'égayer !
En vain j'attends, en vain j'espère,
Nul ne vient combler mes désirs
Et nul ne comprend mes soupirs :
Plaînez le vieux célibataire !

Rien ne me plaît, mais tout m'aigrît ;
Et si parfois je fais un songe,
C'est encore le mal qui me ronge
Qui se présente à mon esprit.
Mes habits prouvent ma misère :
Les lambeaux, la boue et les trous
S'y sont donnés le rendez-vous !...
Plaînez le vieux célibataire !

Mes regrets et ma sombre humeur
Font plaisir à la jeune fille ;
Et quand je tire mon aiguille,
Elle se rit de ma lenteur....
« Ce nigaud ne sut jamais plaire,
Murmure-t-elle, et sur ma foi,
Garçons et filles, comme moi
Plaînez le vieux célibataire ! »

Obscur et sans postérité,
Bientôt mon nom va disparaître,
J'aurais mieux fait de ne pas naître,
Mais on ne m'a pas consulté....
Si je savais au moins me taire
Et de mon sort me contenter,
Mais je commence à radoter....
Plaînez le vieux célibataire !

Enfin, je le répète à tous,
Tous ceux que mon sort intéresse :
Durant le temps de la jeunesse,
Mariez-vous ! mariez-vous !
Et sur ma pierre tumulaire,
Pour un exemple aux jeunes gens,
Qu'on grave ces mots indulgents :
« Plaînez le vieux célibataire ! »

Vallorbes, 31 juillet 1880.

H. MAGNENAT, cloutier.

On raconte cette gaie aventure d'enfance du général Aymard, gouverneur de Paris, qui vient de mourir :

« Vers 1827, le futur général, qui avait alors de six à sept ans, habitait avec sa famille dans le département de l'Aude, à Villemonstausson, où il était né.

» Dès cette époque, il avait des goûts militaires si caractérisés qu'on ne rencontrait que lui dans les escaliers, chevauchant sur un manche à balai, et coiffé d'un chapeau de papier dans lequel il avait emmanché un vieux plumeau.

» Avec cela, batailleur en diable, rentrant presque toujours avec un œil poché ou une mèche de cheveux en moins.

» Un jour, il faillit même être dévoré par un énorme chien de Terre-Neuve, sur lequel il avait voulu monter pour passer plus solennellement la revue des gamins de Villemonstausson.

« Seulement, — car il y a ici un seulement, comme en toute chose, — l'apprenti soldat était d'avis que la gloire va bien avec les douceurs. Les douceurs sous toutes les formes, depuis le simple morceau de sucre, jusqu'aux pots de confiture de la plus grande taille. Aussi la baronne Aymard était-elle obligée d'exercer une surveillance incessante sur son fils, qui prenait d'assaut les buffets les mieux fermés et escaladait toutes les armoires comme de simples Mamelons-Verts.

» Généralement, on enfermait le coupable dans sa chambre pour le punir ; mais il trouvait toujours

moyen de s'en échapper pour aller chiper dans le jardin des cerises ou des abricots.

» L'époque arriva où l'on fait les confitures...

» La baronne Aymard, qui, en bonne ménagère, surveillait elle-même la fabrication des siennes, se dit que c'était, ou jamais, le moment de veiller sur son fils. Pour le distraire de ses idées ordinaires, elle l'habilla tout de neuf, lui mit un pantalon blanc superbe, un képi orné d'une grosse étoile d'or, et l'envoya jouer avec ses petits camarades. Il parti ; mais il y avait dans l'air de dangereuses senteurs, qu'il renifla bientôt de son nez exercé...

» La tentation était trop forte. Il ne pensa plus à la petite guerre avec ses camarades, ni aux folles manœuvres qu'on exécutait ensemble dans le fond du jardin. Il n'eut plus qu'une idée fixe : la bassine, la grande bassine de confitures...

» Et il revint en tapinois.

» Personne dans la cuisine ! On avait mis la bassine à terre pour la faire refroidir, et il s'en dégageait de pénétrantes senteurs de groseilles et de sucre. L'enfant fut pris d'un tel enthousiasme qu'il entama une danse de caractère autour de la bassine. Danse funeste, danse mal calculée, car la fatalité lui fit faire un faux pas, et il tomba tout à coup assis dans les confitures, en poussant des cris affreux qui attirèrent sa mère.

» On juge de la consternation de celle-ci. — Une correction sévère était indispensable. D'un geste exaspéré, elle arracha le pantalon blanc, jeta le coupable sous son bras gauche, et commença une flagellation qui provoqua des hurlements légitimes. Cependant, tout à coup, les hurlements cessèrent. Le stoïcisme ne désarma pas M^{me} Aymard, et la correction se continua sans qu'aucun cri troublât les claquements...

» Soudain, la baronne indignée laissa, de surprise, retomber à terre le coupable endurci. Le petit malheureux, pendant l'exécution, avait ramassé sa culotte tout engroseillée, et il en léchait voluptueusement le fond !!! » (Le Gilblas.)

Conseils du samedi. — Beaucoup de personnes, dont l'estomac ne peut supporter l'âcreté des choux, seront heureuses de connaître un moyen d'adoucir le goût de ce légume et de le rendre supportable aux estomacs les plus chétifs. Il suffit tout simplement de mettre avec les choux, pendant tout le temps de la cuisson, un nouet de linge contenant un gros morceau de mie de pain ; la cuisson terminée, on enlève la mie de pain, qui a absorbé toute l'âcreté et le mauvais goût des choux, ainsi que le constate aisément la mauvaise odeur qu'elle dégage.

Cela fait, on assaisonne les choux, qui sont devenus absolument sains et n'ont plus aucune trace de mauvais goût.

La conservation du beurre, du fromage et autres substances alimentaires est difficile à cette saison, lorsque la ménagère n'a pas de glace à sa dis-

position pour maintenir la fraîcheur dans le garde-manger. — Un moyen très simple de conserver le beurre consiste à mettre l'assiette qui le contient dans un grand plat, qui contient un peu d'eau et de recouvrir l'assiette avec un grand vase à fleur ordinaire non verni, duquel on bouche le trou avec du liège. Cette cloche poreuse s'imbibe d'eau, celle-ci s'évapore et l'évaporation abaissant la température dans l'intérieur du vase, le beurre ou le fromage se conservent très frais.

Le mot de la précédente charade est : *boisson*. — Le tirage au sort a désigné pour la prime M. Ch. Bertholet, député, à Rougemont.

Question.

Huit personnes conviennent de dîner tous les jours ensemble jusqu'à ce qu'elles se soient rangées autour de la table de toutes les manières possibles. Quand les convives se sépareront-ils ?

PRIME : 2^e série des *Causeries*.

Le tirage des gravures de *Grognez* et *Favey* a été la cause d'un retard bien involontaire de notre part. Nous espérons maintenant que tous les souscripteurs seront servis dans huit ou dix jours.

Au restaurant :

— Garçon, voilà trois jours que vous me servez des huîtres excellentes.

— Oui, monsieur, il est très difficile de s'en procurer de mauvaises.

« Sont-ils bêtes ces gens qui font porter leurs lettres par les commissionnaires ! » nous disait l'autre jour un épicier. Ils se figurent qu'ils la portent ; ils ne la portent pas du tout. Moi, quand je veux être sûr, je vais toujours avec le commissionnaire.

L'enfant. — Maman, pourrai-je aller demain à l'enterrement de M. B***.

La maman. — Non, mon enfant. Tu as été en soirée hier, tu as fait une charmante course ce matin ; je trouve que voilà assez de distractions quant à présent.

La livraison d'août de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants :

LE VÉSUVIEN EN 79, par M. Marc-Monnier. — A LA FRONTIÈRE, nouvelle, par M. T. Combe. — LE NIHILISME ET LA RUSSIE, par Pravda (Troisième et dernière partie). — EN ISLANDE, souvenirs de voyage, par M. le Dr Paul Vouga (Quatrième partie). — LES ÉLÉMENTS DIVINS DES RELIGIONS ANTIQUES, par M. Aloys Berthoud (Deuxième et dernière partie). — LA BELGIQUE ET SON JUBILÉ, par M. Ed. Tallichet. — CHRONIQUE ITALIENNE. — CHRONIQUE ALLEMANDE. — CHRONIQUE ANGLAISE. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.

L. MONNET.